

Québec, le 20 mai 1999

Monsieur Jean-Maurice Latulippe
Directeur des politiques du secteur municipal
Ministère de l'Environnement
675, boul. René-Lévesque Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Latulippe,

Aux fins de son enquête et dans le but de répondre à un courrier reçu, la Commission sur la gestion de l'eau vous demande de bien vouloir lui fournir les réponses aux questions suivantes transmises par un participant à la suite de la séance du 13 mai dernier, en soirée, à Montréal :

Quelle est la contribution des fossés agricoles à la contamination des cours d'eau municipaux dû à l'érosion des sols arables?

- La présence de fossés agricoles qui se déversent directement dans les cours d'eau nuit-elle considérablement à l'efficacité des bandes riveraines de 3 mètres de largeur servant à pallier entre autres à l'érosion des sols?
- Est-ce que le ministère de l'Environnement a déjà pris des mesures de la qualité de l'eau (pesticides, fertilisants, turbidité) dans les fossés agricoles? Si oui, peuvent-ils déposer ces résultats.
- Pourquoi le ministère de l'Environnement n'a pas pensé à recommander aux agriculteurs d'installer des trappes à sédiments dans les fossés agricoles qui se déversent directement dans les cours d'eau municipaux?

Je vous remercie de votre sollicitude et de votre célérité.

Hélène Marchand
Secrétaire de la Commission